

Le SIT et les grévistes réagissent au rapport du Service des EdS Après 105 jours, la grève est terminée mais la lutte continue !

Une décision qui manque de courage et couvre les dérives

Présenté ce matin entre 11 et 12h aux parties, le rapport ne rompt pas la collaboration entre l'Etat et Partage, comme demandé par le SIT et les grévistes.

Pourtant, de nombreux dysfonctionnements sont pointés par le rapport qui émet des recommandations qui n'auraient pas lieu d'être si tout allait bien :

- obligation faite à Partage d'engager un responsable des ressources humaines et une personne de confiance pouvant désamorcer les conflits avec le personnel.
- depuis 3 ans Partage ne remplit plus le mandat de former les EdS et obligation est faite à Partage de mettre sur pied un plan de formation et un suivi individualisé du personnel EdS afin de favoriser la réinsertion sur le marché ordinaire
- le rapport relève que Partage, cas unique au sein des partenariats EdS, a refusé de transmettre les annonces de démissions et de licenciements d'EdS et que depuis 2011, le service des EdS a exigé une réunion mensuelle pour obtenir ces informations basiques, et que celles-ci se sont déroulées dans un climat tendu.

L'image de Partage qui ressort du rapport est négative, il est le mouton noir des associations des EdS, il a développé de manière exponentielle ses prestations sans avoir le personnel nécessaire pour les exécuter, n'a pas formé le personnel ces trois dernières années, à fait tout aussi mauvais que les autres associations en termes de réinsertion sur le marché primaire du travail.

Partage est ainsi quasiment mis sous tutelle, mais le rapport minimise que l'absence de formation et de soutien individualisé à la recherche d'emploi revêt une importance majeure au sens des finalités de la loi. Parce que, si les associations s'engagent à signer une convention qui prévoit de la formation, finalement cette obligation n'a pas valeur de loi. Que ce sont ces éléments qui sont mis en avant par le Service des EdS lorsqu'il propose aux chômeurs-euses en fin de droit de les placer en EdS et qu'il y ait tromperie quant à ces promesses, fondamentales pour les personnes en EdS, importe peu à l'Etat, on connaît la musique, l'essentiel est finalement de « mettre les gens au travail », n'importe quel travail, à n'importe quel salaire pour qu'ils ne relèvent pas de l'aide sociale, bien que le salaire qui leur est servi est proche des montants de l'aide sociale.

La récolte des ordures est une tâche ordinaire de services publics

L'Etat joue avec les mots et utilise des arguments fallacieux pour faire croire que la levée des ordures n'est pas une activité ordinaire dévolue aux collectivités publiques. L'exemple de Carouge qu'il met en avant dans son rapport prêterait à sourire s'il ne concernait un sujet aussi grave. En effet, à l'entendre, il suffit qu'une commune souhaite mettre l'accent sur la

réinsertion de « personnes fragilisées », sur l'écologie par le biais de l'utilisation de cyclotris (et pourquoi pas de patins à roulette), et sur l'augmentation du bien-être de la collectivité en lui offrant un ramassage quotidien de ses déchets ménagers, pour que de fait, cette activité ne soit pas considérée comme une activité ordinaire. Cette interprétation est scandaleuse et confirme la volonté des autorités de créer un service public à deux vitesses !

La grève des EdS de Partage est terminée, la lutte pour des salaires dignes pour les EdS et contre la sous-traitance d'activités de services publics à des salaires de dumping salarial continue

Après 105 jours de grève, d'actions, de manifestations, de rencontres avec les conseillers municipaux de plusieurs communes, avec la décision de l'Etat de ne pas répondre à leur demande de résilier la convention avec le mouton noir des associations d'EdS, les grévistes et le SIT mettent fin à leur grève.

Dans le cadre du rapport de force actuel, avec une droite qui veut toujours plus pour les actionnaires et moins pour la répartition sociale des richesses, et favorable à des privatisations de services publics déguisées en pseudo-réinsertion professionnelle et à faire effectuer des prestations à moindre coût, avec une partie de la gauche qui a manqué de cohérence et n'a pas su discerner à temps le piège des privatisations de services publics sous prétexte de pseudo-réinsertion, force est de constater que seul 25% de ce qui était en jeu à été obtenu.

Le débat contre la privatisation déguisée en réinsertion a avancé mais la lutte doit se poursuivre. Les communes concernées par l'externalisation de tâches publiques de voirie ont évalué les conséquences et fait machine arrière concernant le service public à deux vitesses. Elles ont réinternalisé ce qui avait été externalisé à Partage.

Rien ne peut ternir cette victoire d'étape, car pour les grévistes, il est essentiel que plus personne ne devra travailler pour un salaire de misère à récolter les ordures d'une commune, ni le faire au moyen d'un cyclotri.

Les grévistes, soutenus par de nombreux EdS, ont dénoncé avec force qu'à Genève on ne peut pas vivre décemment avec de tels salaires de 2.800 francs nets par mois proches des montants de l'aide sociale. La campagne pour un salaire minimum à 4.000 francs en est renforcée.

Une grève si longue pour si peu ?

Ce n'est pas l'avis des grévistes. Ils affirment que leur situation était devenue insupportable et que la mise en grève et le fait de se battre pour dénoncer l'écrasement, l'exploitation et le manque de perspectives, pour dire haut et fort le sentiment d'humiliation d'être étiquetés par les politiques et les spécialistes de la réinsertion de « cas sociaux », de « distance à l'emploi », de « marginaux », de « population fragilisée », alors que d'arriver en fin de droit au chômage peut arriver à tout le monde par ces temps de crise, leur a permis de retrouver de la dignité. Et ceci n'a pas de prix.

Fête de fin de grève

Le SIT et les grévistes invitent les soutiens à une fête de fin de grève.

Elle aura lieu vendredi 6 décembre dès 18h00.

A boire, manger et de la musique dans la Grande Salle du SIT

Pour le SIT

Thierry Horner,
secrétaire syndical
Tél : 022 818 03 00

Manuela Cattani,
cosecrétaire générale
Tél : 022 818 03 00

